

Dépôt de la monographie du Bachelor

Voici la procédure à suivre pour le dépôt de la monographie :

1. Une fois votre travail de monographie validé par le/la directeur·trice de mémoire et, le cas échéant, par le/la responsable, veuillez envoyer la version définitive en PDF par email : secretariat-biologie@unige.ch, en mettant en copie le/la directeur·trice et le/la responsable.
2. La Section de biologie procédera à l'analyse de **plagiat**, qui sera transmise par e-mail aux responsables.
Si l'analyse est validée, le/la directeur/trice de mémoire communique la note via le [formulaire d'évaluation](#), par e-mail au secretariat-etudiants-sciences@unige.ch dans les meilleurs délais.

Dès que l'ensemble des démarches aura été effectué et que votre troisième année aura été validée, l'établissement de votre diplôme pourra être entrepris.

Si vous souhaitez poursuivre vos études à l'Université de Genève (master en biologie ou autre), informez-en le secrétariat à l'adresse <mailto:Secretariat-Etudiants-Sciences@unige.ch> via le [formulaire prévu](#), afin d'éviter une exmatriculation après l'établissement de votre diplôme.

⚠️ Délais pour la remise de la monographie ⚠️

- N'attendez pas le dernier moment pour prendre contact avec votre directeur/trice, ainsi qu'avec votre responsable (s'il y en a un-e), afin de fixer le rendez-vous pour la discussion **obligatoire** pour la validation de votre note de monographie.

Semestre de printemps : la date limite de remise de la monographie est fixée au 31 août et celle de la note avant le **15 septembre, dernier délai**.

AUCUNE PROLONGATION N'EST ACCEPTÉE !



Un **PRIX** récompense la meilleure monographie parmi celles **ayant obtenu 6**.

(**Attention !** Cette période est extrêmement chargée ; prévoyez un délai de quelques jours pour que votre dossier soit traité dans les meilleures conditions).

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site web de la [Section de biologie](#).

Secrétariat des étudiants de la Biologie